

PLAN DE ZONAGE

Commune de Nostang
Département du Morbihan

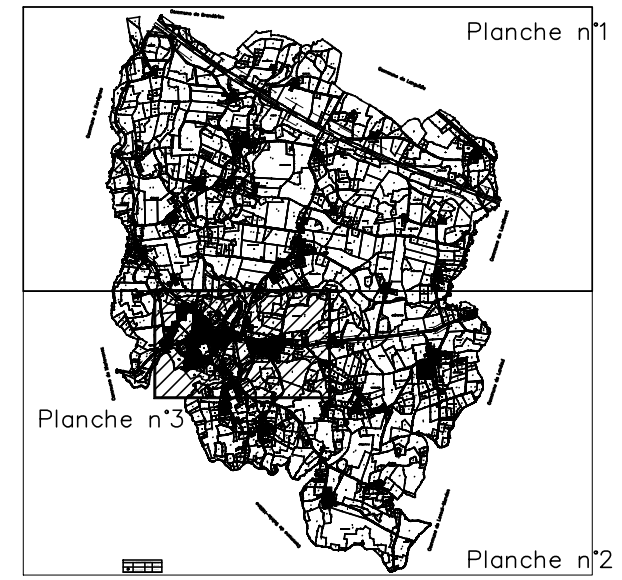


Planche 3 - Le Bourg

Vu pour l'arrêt du projet : Le Maire	Vu pour enquête publique : Le Maire	Vu pour approbation de la modification N°1 du PLU : Le Maire
---	--	--

Echelle : 1/ 2000ème | Dossier n°01/2013

LEGENDE

- Limite de zone
- Secteur réservé à l'implantation d'activités
- Emplacement réservé
- Marge de recul
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme
- Archéologie
- Eléments à protéger au titre de l'article L. 123-1-7ème du Code de l'Urbanisme**
- Espace boisé à préserver
- Talus et haies existants à préserver
- Légende zone AU**
- Périmètre de projet en attente (PAP) article L.123-2 a
- Orientation d'aménagement et de programmation à respecter
- Accès zone
- Zone aedificandi
- Chemin piétonnier à créer
- Chemin piétonnier à préserver
- Talus ou haies à préserver
- Talus ou haies à créer

Liste des emplacements réservés

N° de l'opération	Désignation	Superficie m2	Collectivité bénéficiaire
2	Aire de stationnement et place publique	435m2	Commune
3	Aménagement et sécurisation d'une voie publique - chemin d'exploitation n°36	4317m2	Commune

